



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté lors d'une séance tenue le 8 avril 2024, le règlement suivant :

- Règlement no 450-24

QU'un avis de motion et un dépôt pour ce règlement a été donné en date 4 mars 2024;

QUE pour ce règlement nommé ci-haut, un projet de règlement a adopté à la séance du 18 mars 2024;

QUE le règlement no 450-24 n'était pas touché par l'obligation de tenir une assemblée publique de consultation;

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau ou sur le site internet.

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **9 avril 2024**.

Laurence Chabot  
Directrice générale et greffière-trés.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Laurence Chabot, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **9 avril 2024** entre 13 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **9 avril 2024**.

Laurence Chabot  
Directrice générale et greffière-trés.